



MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 22 juillet 2016**

Étaient présents : Mmes PEPIN Christelle, RAVARD Alexandra, ROLLAND Christiane, MM. AUDOUIT Claude, GABORIAU Sébastien, HENRIET Pierre (pouvoir Mme BOUTET Christine), LELAURE Nicolas, MESSÉ Alain, MOINARD David, THEBAULT André, VALADE David et HENRIET Christian, Maire.

Excusés : Mmes BOUTET Christine, METEAU Delphine et M. PAIRAUD Guillaume

Secrétaire : M. HENRIET Pierre

Votants : 13

Voire 2016 : Choix de l'entreprise

Conformément à la décision du Conseil municipal du 12 juillet 2016, l'entreprise Aménagement Ingénierie VRD (Fontenay Le Comte) a recontacté les 3 entreprises ayant répondu à l'appel d'offres. Après débat, les entreprises SOTRAMAT et SGTP RACAUD présentant un montant total proche, le Conseil, à bulletins secrets, retient l'entreprise SOTRAMAT (10 voix pour l'entreprise SOTRAMAT, 2 voix pour l'entreprise RACAUD, 1 voix pour l'entreprise EIFFAGE).

Questions et informations diverses

- Monsieur Le Maire remercie les membres du Conseil municipal ainsi que celles et ceux qui ont contribué à la réussite et le bon encadrement des festivités des 13 et 14 juillet.
- M. Le Maire informe que :
 - Suite à la validation par le ministère de l'environnement de l'aménagement sécuritaire de la RD23 entre Souil, l'Aire de Loisirs et le Peux, le département de la Vendée lui a annoncé qu'une subvention de 16 602 € 00 allait être attribuée (soit environ 40% du montant des travaux estimés).
 - Le plan Canicule a été mis en place conformément aux instructions préfectorales ; une concertation avec l'ADMR et les membres du CCAS a eu lieu, notamment par la transmission du DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui sera rapidement distribué dans tous les foyers.
 - Conformément au souhait du Conseil municipal, des rencontres avec les propriétaires et la locataire du café de Souil se sont tenues. L'action suit son cours afin de trouver une solution à la reprise du café.
 - Le vendredi 19 août à 18h30 aura lieu une réunion de la commission organisatrice de la commémoration du 9 septembre. De nombreuses photos ont déjà été transmises en mairie, il est toujours possible d'en faire parvenir.
 - Suite à de nouveaux actes de vandalisme au vestiaire du terrain de football, une plainte sera déposée en Gendarmerie.

- Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 30 août à 19h15.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 27 juillet 2016 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

À Saint-Pierre-le-Vieux, le 25 juillet 2016

Le Maire,
Christian HENRIET